

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000262

Séance du vendredi 22 juin 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents: Amagney: Jean-Pierre FOSTEL Arguel: André AVIS Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.5) Auxon-Dessus: Michel BITTARD (jusqu'au rapport 4.3), Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.3) Avanne Aveney: Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.8) Besançon: Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE, Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Nicole DAHAN (jusqu'au rapport 4.3), Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 3.1), Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport 2.5), Michel JOSSE (à partir du rapport 1.1.3), Loic LABORIE (à partir du rapport 1.1.11), Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI (jusqu'au rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.11) Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 9.2), Jean-Claude ROY, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY, Pierre JACQUET Boussières: Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN Champagney: Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 2.2) Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) Dannemarie sur Crête: Jean-Pierre PROST Deluz: Yves TARDIEU Ecole Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Jean-Louis BAULIEU) Grandfontaine : Jean JOURDAIN, Richard SALA (représenté par François LOPEZ) Mamirolle : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT Marchaux: Bernard BECOULET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Marcel FELT (jusqu'au rapport 1.2.6), Denis JOLY Montfaucon: Pierre CONTOZ (représenté par Michel CARTERON), Jean-Marie VERNET (représenté par Yvonne CHAILLET) Morre: Gérard VALLET Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS Pelousey: Annick CHARPY Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET (représenté par Marie-Colette JUNOD), Albert DEPIERRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Roland BARDEY (à partir du rapport 1.1.4), Michel SCHNAEBELE Routelle: Claude SIMONIN Saône: Bernard GUYON Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Jacques SIFFERLIN Torpes: Denis JACQUIN Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (représenté par Anne WYSOCKI)

Etaient absents: Audeux: Françoise GALLIOU Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN Besançon: Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER Boussières: Bertrand ASTRIC Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chaleze: Josseline SEITZ Chalezeule: Raymond REYLE Champoux: Norbert DUPREY Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin: Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes: Gabriel JANNIN La Chevillotte: Jean PIQUARD La Vèze: Philippe CHANAU Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre: Jean-Michel CAYUELA Nancray: Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Jacques TERVEL Pirey: Claude BARTHOD-MALAT Saône: Christelle PETITJEAN Serre les Sapins: Nicole BARBEAU Thise: Claude BULLY Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote:

Mandants: T. BENETEAU de LAPRAIRIE., P. BONTEMPS, F. BRANGET, A. CHAUVET, R. CHAVIN-SIMONOT, B. CYPRIANI, M-M. DUFAY (jusqu'au rapport 2.9), V. FUSTER, P. GUINCHARD, S. JEANNIN (à partir du rapport 2.6), B. MEDJALDI (à partir du rapport 1.1.3), J. PANIER., D. POISSENOT (jusqu'au rapport 1.1.10), J. SCHIRRER., D. TETU, C. TISSIER, B. ASTRIC, J-P. DILLSCHNEIDER, G. JANNIN, M. FELT (à partir du rapport 2.1), P. DUCHEZEAU, J-M. CAYUELA, N. BARBEAU

Mandataires: J-C. CHEVAILLER, F. FELLMANN, L. LABORIE, C. BALLOT, L. LAMY, E. ALAUZET, A. GHEZALI (jusqu'au rapport 2.9), N. DAHAN, J-L. FOUSSERET, D. POISSENOT (à partir du rapport 2.6), B. FALCINELLA (à partir du rapport 1.1.3), J-J. DEMONET, S. JEANNIN (jusqu'au rapport 1.1.10), Y. TARDIEU, M. LOYAT, P. BOURQUE, M. POULET, A. AVIS, J-C. ROY, D. JOLY (à partir du rapport 2.1), F. PRESSE, G. VALLET, G. BAULIEU

Objet: Révision AP/CP «Acquisition de bus et matériels embarqués»

Révision AP/CP «Acquisition de bus et matériels embarqués»

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé:

Ce rapport propose de réviser l'AP-CP n°06. I intitulée « Acquisition de bus et matériels embarqués » pour prendre en compte le besoin de CP complémentaires pour l'année 2007, à ce jour de 50 000 €, correspondant à des équipements (vidéosurveillance, informations embarquées, ...) devant être livrés mi-2007, indépendamment de la commande de nouveaux bus.

En effet, le rythme de cette AP-CP, avec notamment un paiement au tout début 2007 d'une partie des commandes réalisées en 2006 et la réduction de 25% de la section d'investissement du budget annexe Transports 2007, entraînent une révision de l'échéancier sur 2007 et 2011.

Pour rappel, le rythme d'acquisition des matériels roulants et des matériels embarqués est défini contractuellement, dans le cadre de la DSP 2005-2010, qui lie le Grand Besançon et KEOLIS Besançon pour l'exploitation des lignes urbaines GINKO.

Il est proposé de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiements n°06.1 intitulée « Acquisition de bus et matériels embarqués ».

Intitulé : Acquisition de bus et de matériels embarqués

Commission concernée : Transport Déplacements – commission n° 4 Service pilote : Direction des Transports et Infrastructures de déplacements

Historique:

Etapes	Délibération communautaire	Montant de l'AP	Commentaire
Création	10 février 2006	10 615 804,29 €	
Révision	17 février 2007	13 063 642,07 €	Allongement d'une année de l'AP
		Variation :	0,00 € Réajustement de
Propos	sition révision 2007 (DM 1) :	Total : 13 063 6	42,07 € l'échéancier

Rappel du programme révisé le 16 février 2007 (tableau I):

L'autorisation de programme a pour objet le renouvellement du parc de bus urbain et des matériels embarqués, dans le cadre de marchés pluriannuels et dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement, défini contractuellement dans la convention de délégation de service public du le juillet 2005.

Le programme initial de l'AP-CP, voté le 10 février 2006, prévoyait une dépense de 10 615 804,29 € HT sur 4 années (2006 à 2009), soit environ 2 600 000 € HT par an pour l'acquisition de bus et matériels embarqués.

Le programme, révisé le 16 février 2007, prend en compte une réduction de plus de 25 % par an des crédits affectés à l'opération, avec des dépenses annuelles d'environ 1 800 000 € HT par an. Le montant total de l'opération, soit 13 063 642, 07, est désormais calculé sur 7 années.

Révision AP/CP "Acquisition de bus et matériels embarqués

Révision de l'AP (tableau 2):

Afin de respecter les obligations contractuelles de la DSP 2005-2010, il est nécessaire d'envisager une révision de l'AP-CP « Acquisition de bus et matériels embarqués », pour prendre en compte la révision de l'échéancier due aux éléments suivants :

- le budget 2007, demandé par la compétence « Transports-Déplacements », était initialement pour cette ligne d'un montant de 2 635 000 € HT. Suite au Débat d'Orientations Budgétaires, il a été diminué de 25%, comme l'ensemble des crédits d'investissement, pour être porté à 1 967 027,50 € HT, soit une diminution budgétaire de 667 972,50 € HT;
- le rythme de réalisation de l'AP-CP a conduit à payer en 2007 des bus et matériels commandés l'année dernière. Ainsi, 4 bus standards au GNV Heuliez et 2 bus articulés Evobus, commandés en 2006 et livrés le 15 décembre 2006, ont été réglés le 10 janvier 2007, pour un total de 1 595 914,90 € HT. De même, concernant les matériels embarqués (girouettes, émetteurs/récepteurs, balises, vidéosurveillance...), des commandes de 2006 pour un montant de 179 710 € HT ne seront réglées qu'en 2007 ;

Le besoin de financement complémentaire pour 2007 est ainsi estimé de la manière suivante :

BP 2007	Dépense	es 2007	Besoin de financement complémentaire 2007
I 967 027,50 € HT	Bus et matériel embarqué 2006 payés sur 2007	I 775 624,90 € HT	50 000 € HT
	Programme du 1 ^{er} semestre 2007 (matériel embarqué)	241 402,60 € HT	
	2 017 027	,50 € HT	

Il est donc proposé d'augmenter le Crédit de Paiement de l'année 2007 de 50 000 € H.T sans modifier l'AP globale par une réduction du Crédit de Paiement de 2011.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'échéancier de l'autorisation de programme de l'opération Aménagement « Acquisition de bus et matériel embarqué » sur la période 2007-2011, notamment sur les Crédits de Paiements 2007 et 2011.

Révision AP/CP "Acquisition de bus et matériels embarqués

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le

- 2 JUIL. 2007

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 94
Contre: 0
Abstention: 0

Tableau I : Programme initial révisé le 17 février 2007

		8	Révision 2007 (16 février 2007)	6 février 2007)				
Chapitre	Objet	Montant AP-CP à partir de 2006	Prévision réalisé 2006	2007	2008	2009	2010	2011 et suivants
			DEPENSES					
21	Acquisitions matériel de transport	13 063 642,07	1 832 849,17	1 967 027,50	1 804 034,70	1 669 103,36	1 653 383,37	4 137 243,97
21	acquisitions foncières	00'0						
21	VRD	00'0				•		
23	maîtrise d'œuvre	00'0						
23	travaux	00'0						
21	aménagements et équipements	00'0			,			
23	frais annexes : annonces légales, reprographie, divers	00'0			4			
	TOTAL	13 063 642,07	1 832 849,17	1 967 027,50	1 804 034,70	7 669 103,36	1 653 383,37	4 137 243,97
:			RECETTES					
13	subvention: ADEME,	135 913,00	15 913,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0
16 ou 023	emprunt ou autofinancement	12 927 729,07	1 816 936,17	1 937 027,50	1 774 034,70	1 639 103,36	1 623 383,37	4 137 243,97
Taux de c	Taux de couverture par financement CAGB	98,96%	99,13%	98,47%	98,34%	98,20%	98,19%	100,00%

Tableau I: Révision de l'AP - DM N°I 2007

Révision AP/CP "Acquisition de bus et matériels embarqués"

		Rév	Révision 2007 (22 juin 2007 - DM	uin 2007 - DM n°1)				
Chapitre	Objet	Montant AP-CP à partir de 2006	réalisé 2006	2007	2008	2009	2010	2011 et suivants
			DEPENSES					
21	Acquisitions matériel de transport	13 063 642,07	1 849 499,17	2 017 027,50	1 804 034,70	1 669 103,36	1 653 383,37	4 070 593,97
21	acquisitions foncières	00'0				*		
21	VRD	00'0						
23	maîtrise d'œuvre	00'0		****				
23	travaux	00'0						
21	aménagements et équipements	00'0						
23	frais annexes : annonces légales, reprographie, divers	00'0						
	TOTAL	13 063 642,07	1 849 499,17	2 017 027,50	1 804 034,70	1 669 103,36	1 653 383,37	4 070 593,97
			RECETTES					
13	subvention : ADEME ,	135 913,00	15 913,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0
16 ou 023	emprunt ou autofinancement	12 927 729,07	1 833 586,17	1 987 027,50	1 774 034,70	1 639 103,36	1 623 383,37	4 070 593,97
Taux de c	Taux de couverture par financement CAGB	%96'86	99,14%	98,51%	98,34%	98,20%	98,19%	100,00%